

Zeitschrift:	Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari
Herausgeber:	Société suisse des traditions populaires
Band:	52 (1962)
Artikel:	Folklore scolaire genevois
Autor:	Thonney, Jean-François
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1005508

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Avant la destruction de cette digue, on voyoit à Payerne des plongeurs de première force.»¹

A distance, il faut en convenir, tout cela nous paraît bien innocent et combien différent surtout des amusements d'une certaine jeunesse d'aujourd'hui.

Folklore scolaire genevois par Jean-François Thonney, Genève

Henri Mercier publia ici même, il y a une quinzaine d'années, un article intitulé «Miettes de folklore scolaire ramassées au Collège de Genève : Comment appelle-t-on les maîtres?»² Il nous avait paru intéressant de suggérer à l'un de ceux qui, «matu» en poche, quittaient «St-An», de faire le point. Voici le texte qui nous a été remis et qui n'a, comme celui d'Henri Mercier, aucun autre but que «d'éveiller chez autrui des souvenirs analogues dormant sous la cendre de la mémoire». Réd.

De nos jours, les surnoms, sobriquets plus ou moins malsonnants, tel que *Cul de singe* par exemple, marquent une tendance à disparaître. Peut-être est-ce manque d'imagination des collégiens de ce temps? Je crois plutôt que cela provient surtout de l'essor qu'a pris le Collège au cours de ces dix dernières années. Le nombre des élèves a augmenté dans des proportions extrêmement importantes, les maîtres sont devenus plus nombreux, eux aussi, en sorte que chaque section vit en cercle restreint. Beaucoup plus sans doute que ce n'était le cas autrefois.

Le vocabulaire du collégien a naturellement évolué. En même temps que disparaissait le «pantalon-golf», supplanté par le «blue-jean», le *craset* devenait le *p'tit griot* de 7^e année, en passant par le *bizut*. Si le terme *prof* existe toujours, celui de *pion* s'est implanté peu à peu pour s'appliquer exclusivement aux maîtres tatillons ou abusivement à cheval sur la discipline.

Quant aux sobriquets proprement dits, je me borne à citer ceux qui blas-sonnent des maîtres que j'ai connus au cours de sept années passées au Collège de Genève, à Saint-Antoine. Il s'agit de :

Al-Capone, Bébé-Rose ou Bouton-d'Or, Bonbon, Bouboule, Carlo, Dédé, Gigi, Mimile, Nanax, Néron, Petit-Génie, Pets, Trottinette.

A ceux qui, trop chatouilleux, seraient enclins à réagir, je rappellerai l'anecdote que conte volontiers un ancien bâtonnier du Barreau de Genève qui a maintenant dépassé les quatre-vingts ans:

¹ *Mémoires*, p. 323.

² *Folklore suisse* 35 (1945), p. 28* et suiv.

A la fin du siècle dernier, il y avait au Collège un maître surnommé *Patayu* qui rencontrait quelque difficulté à tenir sa classe et qui, de surcroît, enseignait assez mal. Or, un matin, ses élèves déchaînés – et l'on sait comme ils peuvent l'être rapidement, sous le moindre prétexte – criaient à pleins poumons, sur l'air des lampions: «*Patayu, Patayu, ...*»

Le maître, excédé, vert de rage, sort de sa classe et court chez le directeur, Louis Bertrand, qu'il ramène devant ses élèves. Et là, il s'écrie :

- Ils ont osé m'appeler *Patayu*!
- Ben quoi, répond calmement le *dirlo* de l'époque, ils m'appellent bien *Trognon*, moi.

Ahuris quelques instants, les élèves remis de leur surprise crient d'un seul cœur: «*Vive Trognon ! Vive Trognon !*»¹ Un loustic du fond de la classe ajouta même: «*A bas Patayu !*»

Curieuse coutume disparue
... mais depuis moins longtemps qu'on ne le croirait²
par F.-X. Brodard, Estavayer-le-Lac

Dans son tome IV *Veterum scriptorum et monumentorum*, colonne 1216, Martène cite le trait suivant: «En l'an 1447 mourut le pape Eugène. La même année, chez les frères mineurs, à Rome, on trouva le corps d'un saint brûlé d'un côté. Le pape Nicolas V envoya cinq cardinaux, dont Bessarion et celui de S. Laurent. On ouvrit le tombeau, et l'on y trouva le corps entier de S. Laurent, revêtu de la dalmatique (vêtement liturgique du diacre). Alors, le cardinal de S. Laurent prit un moine très jeune et lui montra le sépulcre et lui donna une gifle 'in memoriam futurorum' pour qu'il se souvînt de la chose pour plus tard. Fait le dernier jour de juillet.» (*Acta sanctorum augusti*, Tome II, pag 496, édition de 1735).

Tel est donc le récit cité par les Bollandistes. Ce qui nous intéresse ici, c'est la gifle donnée à un jeune moine, pour qu'il se souvînt, sa vie durant, de l'événement auquel il venait d'assister.

On pourrait croire qu'il s'agit là d'un fait unique. Que non pas. L'article «borne» du Glossaire des patois romands nous apprend (vol. II, page 525) qu'à la campagne, à l'occasion de la plantation d'une borne «il était de tra-

¹ N'est-il pas amusant de noter que le fils de *Trognon*, qui enseigna également au Collège, porta le surnom de *Trognole* et que son petit-fils, professeur également, est tout naturellement appelé *Trognolinet*? [Réd.]

² Mme R.-C. Schüle me signale que E. Strübin, *Baselbieter Volksleben*, cite la même coutume, avec indication de bibliographie (p. 49). – On peut également consulter Grimm pour les cas anciens.